



Paris, le 04 mars 2014

**Sébastien SIHR**  
Secrétaire Général

A

**Monsieur Vincent PEILLON**  
Ministre de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

En décembre dernier, le chantier sur la direction d'école a acté le principe d'allègement des tâches administratives des directrices et directeurs d'école dans le cadre de protocoles nationaux et départementaux de simplification. Dans la fiche n° 2 traitant de cette question, vous vous êtes engagé à mettre en place des groupes de travail au ministère et dans les départements dès le mois de janvier pour que les mesures d'allègement soient effectives à la rentrée 2014.

Or, à ce jour, aucune réunion ne s'est tenue et aucun calendrier de travail n'a été proposé aux organisations syndicales. L'engagement quotidien des directrices et directeurs d'école mérite pourtant reconnaissance. Avec des temps de décharge encore insuffisants pour bon nombre des directrices et directeurs, la charge de travail est une préoccupation centrale. La réforme des rythmes l'a même accrue. Tout en étant chargé-es de classe, la plupart des directrices et directeurs font vivre une équipe pédagogique, assurent les relations avec les partenaires et les parents, organisent le travail des différents intervenants, ... C'est dire s'il est essentiel de dégager du travail de la direction d'école un certain nombre de tâches administratives chronophages et parfois inutiles au fonctionnement de l'école, pour la réussite des élèves.

Conformément aux engagements, nous vous demandons que les groupes de travail de simplification administrative de la direction d'école se tiennent au ministère. En parallèle, nous vous demandons de donner consigne aux Dasen de mettre en place des groupes de travail départementaux pour alléger les différentes procédures administratives départementales. Il est urgent de concrétiser cette simplification pour la rentrée prochaine. Pour notre part, nous y sommes prêts. Si ce sujet n'avancait pas, nous appellerions nos collègues à mettre de côté les tâches administratives.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

**Sébastien SIHR**